# La RE2020 et ses composantes Energie et Carbone – Seuils 2025

## Champs d'application, niveaux attendus & échéances, et impacts sur la conception & les méthodes de travail

**Durée :** 2 demi-journées soit 7 heures

**Thématique(s) :** ACV, Bas carbone, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

**Date :**

**Lieu :** ()

**Intervenant(s) :Jean-Baptiste COMPIN**, Ingénieur et co-gérant du BE IMAEE (BE IMAEE) | **Cédric CRETON**, Ingénieur, co-gérant (BE IMAEE)

# Programme de formation

**Une journée de formation pour découvrir la RE2020** et ses champs d'application, comprendre ses objectifs dans un contexte de transition écologique et en lien avec la démarche NEGAWATT.
Ce module a pour objectif d'identifier les évolutions amenées par cette réglementation, de comprendre ses impacts sur les méthodes de travail (d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs) pour l'appliquer dans l'actualité des seuils 2025.
*Intitulé précédent du module de formation « Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone » (module 2022/2023)*

## Tour de table – présentations et attentes

## La Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants : architectes, économistes, BET.
- Découpage des lots selon la RE2020

## Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et logiciels
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception
- L'approche "Enveloppe et Système" : de la mise en oeuvre à la déconstruction

## Mise en application de la RE2020

- Les échéances 2025 – 2028 – 2031
- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser
- Perspectives sur la rénovation bas carbone
- Echanges avec les participant.e.s

# Objectifs de formation

- Connaître la Règlementation Environnementale 2020 et ses champs d'application
- Comprendre les objectifs de cette nouvelle règlementation dans un contexte de transition écologique
- Identifier les évolutions amenées par la RE 2020 vis-à-vis de la RT 2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet
- Comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon les différentes typologies de bâtiments
- Comprendre les liens entre ACV et RE2020
- Connaître les critères et les niveaux de performance, ainsi que les outils de calculs afférents

# Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

# Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

# Durée de la formation

2 demi-journées soit 7 heures

# Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

# Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

# Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC
*& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTCpour une inscription à 2 ou +*
*& pour les anciens stagiaires DDQE : 370 € HT (444 € TTC)*

# Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

# Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

# Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d'inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.
Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

# Dernière mise à jour du programme

09/02/2024

# Informations pratiques sur cette formation

Des évolutions amenées par la RE2020 vis-à-vis de la RT2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet, ce module a pour objectif de comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs.

# Contact de la formation

**Sophie Charpentier**
03 67 10 47 81
sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

**Contact inscription**
04 72 20 08 95
formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)